



Analyses amiante, HAP / HCT dans les enrobés routiers



Pour rappel l'enrobé est composé de :



Granulats*
* Peuvent contenir de l'amiante naturellement présent

+



Fines*

+



Liant
contenant des hydrocarbures

MyEasyLab vous propose :

Analyse liant et granulats PEKSB analyse par défaut

- 1 préparation pour séparer le liant et les granulats
- 4 prises d'essais (3 sur les granulats et 1 sur le liant)
- Analyse MOLP et MET sur chaque prise d'essai effectuée sur les granulats
- 8 grilles d'analyse au MET
- 1 photographie de chaque type d'amiante détecté au MOLP
- 3 photographies de chaque type d'amiante détecté au MET (morphologie, diffraction, chimie)
- 4 résultats d'analyse

Analyse réalisée par un laboratoire titulaire de la portée «cas 3» de l'arrêté du 1er octobre concernant la partie liant et granulaire

Analyse liant uniquement PEK02 sur demande spécifique

- 1 préparation pour séparer le liant et les granulats
- 1 prise d'essai sur le liant
- 1 analyse et 1 résultat par échantillon
- 2 grilles d'analyse au MET
- 1 résultat d'analyse

Suite au courrier d'harmonisation du COFRAC :

- 1 prise d'essai sur le liant (avec compensation de l'hétérogénéité)
- Une analyse du composant «liant» seul d'une couche est possible sous certaines conditions¹
- Une note de bas de page du rapport précise que l'analyse porte sur le liant. Pour être considérée conforme elle devra être complétée avec l'analyse du granulat ou d'informations supplémentaires
- Conditions : vous disposez déjà d'une analyse accréditée du granulat ou d'informations permettant de démontrer l'absence d'amiante naturellement présent

¹Analyse conditionnelle de la partie liant rendue possible suite à la note du COFRAC du 30 novembre 2021

Analyse granulats uniquement PEK00 sur demande spécifique

- 1 préparation pour séparer le liant et les granulats
- 3 prises d'essais sur les granulats
- Analyse MOLP et MET sur chaque prise d'essai effectuée sur les granulats
- 6 grilles d'analyse au MET
- 1 photographie de chaque type d'amiante détecté au MOLP
- 3 photographies de chaque type d'amiante détecté au MET (morphologie, diffraction, chimie)
- 3 résultats d'analyse

Suite au courrier d'harmonisation du COFRAC :

- Si vous disposez déjà d'une analyse accréditée du liant
- Une analyse du composant «granulat» seul est possible sous certaines conditions²
- Une note de bas de page du rapport précise que l'analyse porte sur le granulat. Pour être considérée conforme elle devra être complétée avec l'analyse du liant

²Analyse conditionnelle de la partie granulat rendue possible suite à la note du COFRAC du 30 novembre 2021



Toutes les analyses ci-dessus sont accréditées selon l'arrêté du 1er octobre 2019

NF X 43-050

Pourquoi faire des analyses HAP/HCT ?

- Pour assurer la sécurité des travailleurs,
- Pour déterminer le type d'installation dans lesquels les déchets peuvent être stockés,
- Pour savoir si l'enrobé en place peut être recyclé dans un enrobé à chaud ou à froid.

HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

Les HAP sont des constituants naturels du charbon et du pétrole. Certains sont cancérigènes et certains sont suspectés de l'être.

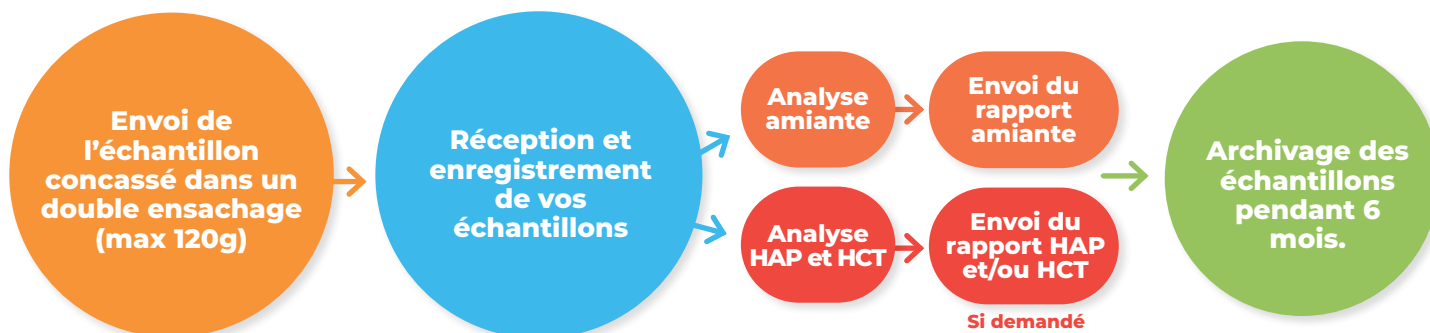
Référence normative : NF EN 15527
Quantification de 16 HAP + Somme des HAP

HCT : Hydrocarbures Totaux

Les HCT peuvent être d'origine naturelle ou synthétique. Ils peuvent être un indicateur d'une pollution anthropique et présenter une certaine toxicité pour l'écosystème et l'homme.

Référence normative : NF EN 14039
Quantification de la fraction C10 - C40 des HCT

Processus analytique :



Délai moyen constaté depuis l'été 2022 : J+5

Quels sont les seuils ?

Le tableau ci-dessous et les valeurs y figurant sont fournis à titre informatif uniquement sur la base des réglementations et littératures citées en référence. S'y référer pour plus de détails.

| Analyse | Concentration | Recyclage à chaud | Recyclage à froid | ISDI | ISDND ou ISDD suivant les autorités locales |
|----------------------|-----------------|-------------------|-------------------|------|---|
| HAP | <50 mg/kg MS | x | x | x | |
| | 50-500 mg/kg MS | | x | | x |
| | >500 mg/kg MS | | | | x |
| HCT C10 - C21 | <300 mg/kg MS | x | x | | |
| HCT C10 - C40 | <500 mg/kg MS | | | x | |

Recommandations sur la base du Guide CEREMA : acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière
Réglementations en vigueur concernant les installations de stockage de déchets